Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

La MSA Alpes-Vaucluse a détecté plus de 1,2 M€ de fraude en 2020



L'an dernier, la MSA Alpes-Vaucluse a détecté plus de 1,2M€ de fraude. Ce montant se répartit comme suit : 405 951€ de fraudes aux prestations (contre 339 394€ en 2019) et 799 871€ de fraudes aux cotisations et au titre du travail dissimulé (contre 512 657€ en 2019).
« Cette amélioration de la détection des fraudes est notamment due à des contrôles mieux ciblés », explique la Mutuelle sociale agricole qui gère la protection sociale de près de 83 000 personnes du monde agricole dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Vaucluse.

Un impératif de justice sociale
« Les abus et les comportements frauduleux nuisent à l'ensemble de nos bénéficiaires, insiste Corinne Garreau, directrice générale de la MSA Alpes-Vaucluse. La maîtrise des risques de fraude et la lutte contre le travail illégal sont au cœur de nos préoccupations car elle nous permet de garantir le bon droit

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

à la bonne personne. La lutte contre la fraude est donc un impératif de justice sociale et d'efficacité économique qui a pour but de réaffirmer l'équilibre des droits et des devoirs et d'assurer la pérennité de notre système de protection sociale. »

29M€ de fraudes au niveau national

Sur l'ensemble des 35 caisses MSA, le montant de la fraude s'élève à plus de 29M€ sur la même période au niveau national. Dans le détail, le montant de la fraude aux prestations détectée représente 11,5M€ (-12,75% par rapport à 2019) alors que celui de la fraude aux cotisations (-29,5%) et au travail illégal et dissimulé (-70,5%) se monte à 17,75M€**.**

« Dans cette situation exceptionnelle de crise sanitaire, nous avons maintenu notre exigence de veille et de détection des situations abusives et des fraudes tout en adaptant nos actions au contexte économique auprès des entreprises. Nous avons su trouver le bon équilibre », explique François-Emmanuel Blanc, directeur général de la caisse centrale de la MSA.

Vaison-la-Romaine : la MSA accompagne l'entreprise Boyer Jardin & Piscine dans sa politique de prévention

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Le service prévention de la MSA (Mutuelle sociale agricole) et l'entreprise Boyer Jardin & Piscine viennent de signer un contrat de prévention au travail. Cet accord concerne les 16 salariés à temps plein ainsi que les 4 apprentis de cette société spécialisée en création et entretien de piscines et jardins créée en 1990 sous le nom de Boyer paysages. Implanté à Vaison-la-Romaine et Puyméras, Boyer Jardin & Piscine va donc s'appuyer sur la MSA pour promouvoir la santé et la sécurité de ses salariés au travail en les incitants à s'impliquer, au quotidien, dans le développement de la prévention dans l'entreprise ainsi qu'à améliorer leurs conditions de travail. Dans ce cadre, les conseillers en prévention de la MSA Apes-Vaucluse vont donc accompagner la société vauclusienne, reprise en 2014 par Xavier Goubet et Boris Lesné, tout au long de son projet et apporter un soutien méthodologique et financier via une subvention d'investissement afin d'aider l'entreprise à mettre en œuvre concrètement le projet issu du contrat de prévention.

Financement de 30 % du coût de l'investissement

L'entreprise prévoit ainsi de former ses employés au secourisme, à la conduite de chariot élévateurs et à l'habilitation électrique. Elle va aussi investir dans du matériel neuf, sécurisé et adapté comme des échafaudages et un nouveau broyeur pour limiter le risque de chute de hauteur et de happement ainsi que dans du matériel de transport motorisé, des rampes de chargement et des outils plus léger et à batterie déportée pour réduire les risques de Troubles musculo squelettiques (TMS). Enfin, elle s'engage à réduire l'exposition aux produits chimiques grâce à une mise à jour de son *Seirich* (Système d'évaluation et d'information sur les risques chimiques en milieu professionnel), à former deux personnes supplémentaires en 'certi-phyto' et supprimer les gaz d'échappement grâce à un investissement vers du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

matériel électroportatif. Boyer Jardin et Piscine fait également partie du groupe d'entreprise accompagnées dans le déploiement de la démarche Qualité de Vie au Travail (2018-2020) et avait déjà formé un animateur en prévention en 2019. Grâce à cette convention, la MSA Alpes-Vaucluse co-financera à près de 30 % le coût de l'investissement purement prévention prévu dans ce plan d'action, soit près de 30 000 €.

Une aide exceptionnelle pour les foyers modestes versée dès le 15 mai 2020

Suite à l'annonce faite par le gouvernement de verser une aide exceptionnelle aux foyers les plus modestes, les caisses de la Mutuelle Sociale Agricole Alpes-Vaucluse verseront cette aide de solidarité aux adhérents concernés, et ce automatiquement et en une fois, le 15 mai 2020. Les foyers allocataires du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) percevront une aide de 150 € à laquelle s'ajouteront 100 € supplémentaires par enfant à charge. Quant aux familles bénéficiaires des aides personnalisées au logement (APL) qui ne touchent pas le RSA ou l'ASS, elles bénéficieront d'une aide de 100 € par enfant à charge. À noter que ces aides s'ajouteront aux aides sociales versées mensuellement tout au long de l'année.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Un service dédié aux urgences

Pour ceux qui connaissent une situation économique ou sociale particulièrement critique nécessitant une intervention prioritaire, la MSA Alpes-Vaucluse vient de créer une boîte vocale sur laquelle l'usager peut laisser un message en précisant ses coordonnées. Si la situation est jugée urgente, un agent prendra alors contact afin de trouver la solution la mieux adaptée à la situation. Tél : 04 90 13 67 12.

www.alpes-vaucluse.msa.fr